

Algorithme – patient contact étroit rougeole – traitement immunoglobuline (préférentiellement la journée même) 2024-04-25

L'infirmière de la Santé publique avisera la surveillante (ou l'infirmière responsable) du cas devant recevoir de l'immunoglobuline et de l'envoi par télécopieur des documents suivants : lettre de recommandation (avec coordonnées du patient) des dosages d'immunoglobuline selon [Mise à jour du CCNI sur la prophylaxie post-exposition contre la rougeole : RMTC 2018;44\(9\) - Canada.ca](#), et une feuille d'administration de l'immunoglobuline.

La surveillante se charge de transmettre tous les documents au médecin de garde à l'urgence.



La surveillante avisera le Service d'urgence de la situation afin de se préparer à recevoir le patient (besoin d'une salle d'isolement à pression négative pour le traitement).

La surveillante avisera le laboratoire (prévoir transport du produit sanguin si nécessaire) ainsi que la PCI.

L'infirmière de Santé publique donne la consigne ci-dessous au patient :

Le Service d'urgence appellera le patient une fois que tout sera prêt pour le traitement, précisera à quel établissement se rendre et à quelle porte attendre qu'un employé vienne le chercher. Il devra porter un masque dès son arrivée à l'établissement.



*****Veuillez noter que le patient qui a été identifié comme étant un contact étroit d'une personne atteinte de la rougeole doit être placé dans une chambre d'isolement à pression négative sous Précautions aériennes et ne peut pas attendre dans la salle d'attente. *****



Le travailleur de la santé doit suivre les précautions aériennes et mettre un respirateur N95. Le patient doit être accueilli à la porte d'entrée du Service d'urgence (fournir un masque ordinaire au patient) et l'emmener directement dans la salle d'isolement à pression négative.

Personne de soutien désignée doit suivre les précautions aériennes.



Après le congé du patient, attendre que l'échange d'air se fasse avant de faire nettoyer la chambre.
(Voir instructions sur la porte pour l'attente avant nettoyage)

Envoyer la feuille d'administration de l'immunoglobuline remplie à la Santé publique par télécopieur (voir numéro de télécopieur sur le formulaire).

Établissements pouvant offrir le service et numéros de télécopieur du service d'urgence:

Zone 1B

CHU Dr-Georges-L.-Dumont (506-862-4277)

Zone 4

Hôpital régional d'Edmundston (506-739-2235)

Zone 5

Hôpital Régional de Campbellton (506-789-5117)

Zone 6

Hôpital régional Chaleur (Bathurst) (506-544-2531)

Hôpital de Tracadie (506-394-3199)

Hôpital de l'Enfant-Jésus RHSJ+ (Caraquet) (506-726-2222)